

AVIS DE COURSE TYPE  
VOILE RADIOCOMMANDEE 2013-2016

## Régate de classe M

27 nov 2016

Port Breton à Carquefou

SNO Nantes

Grade : 5B

### 1. REGLES

- 1.1 La régata sera régie par :
- 1.1.1 les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile* (RCV), incluant l'annexe E,
  - 1.1.2 les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers précisées en annexe « Prescriptions » si nécessaire,
  - 1.1.3 les règlements Fédéraux,
  - 1.1.4 le système de course HMS en vigueur,
  - 1.1.5 le cas échéant, l'addendum Q
  - 1.1.6 le cas échéant, le SyRNIn.
- 1.2 La RCV E2.1(b) est supprimée et la RCV E.8(b)(3) est modifiée comme suit dans les instructions de course : « Quand le numéro de voile est dans la fourchette « 00 » à « 09 », l'initiale « 0 » pourra être supprimée et le chiffre restant devra être positionné de façon à laisser un espace pour à la fois un préfixe et un suffixe ».
- 1.3 En cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra.

### 2. PUBLICITE

En application de la Régulation 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la FFVoile, les bateaux **sont** tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

### 3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1 La régata est ouverte à tous les bateaux de la **classe M**.
- 3.2 Les concurrents admissibles, **doivent se pré inscrire avant le 24 novembre 2016 sur le lien suivant :**

<https://goo.gl/forms/DlxGzckCJ4FMpaMs2>

**Les Pré inscrits confirmeront leur inscription le jour de la régata** en signant un listing des pré inscrits (comportant la clause de responsabilité des RCV et de cession des droits à l'image) et en réglant leur droit d'inscription.

**Les NON PRE INSCRITS devront compléter entièrement la fiche d'inscription papier** ci après et la remettre au secrétariat du Comité de course, avec leur règlement, le jour de la course.

- 3.3 Les concurrents possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :
- leur licence FFVoile valide portant le cachet médical ou accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an, ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs
  - si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
  - le certificat de jauge ou de conformité du bateau validé par le responsable national de la jauge.
- 3.4 Les concurrents étrangers ne possédant pas de licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :
- un justificatif de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de l'ISAF,
  - le certificat de jauge ou de conformité validé par le responsable national de la jauge,
  - un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale d'1,5 million d'Euros,

- un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigé en français ou en anglais) ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs.

**4. DROITS A PAYER**

Les droits requis sont les suivants : 8 €

**5. REPARTITION DES FLOTTES**

La répartition des flottes de la première course sera affichée à 9h45 à partir du classement des coureurs du **24 nov 2016**.

**6. PROGRAMME**

6.1 Confirmation d'inscription :

27 **Nov 2016 de 8h30 à 9h30**

6.2 Identification du matériel utilisé pendant l'épreuve et contrôle :

Sans

6.3 Jours de course (incluant la course d'entraînement si nécessaire) :

Date	Heure du 1 <sup>er</sup> signal d'avertissement	Flottes /
<b>27/11/16</b>	<b>10h</b>	10 h à 16 h 45 flottes à suivre

Une pause déjeuner est prévue vers 12 h 30.

6.4 Le dernier jour de la régate, aucun signal d'avertissement ne sera donné après 16h30

**7. INSTRUCTIONS DE COURSE**

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront :

- affichées selon la Prescription Fédérale.

**8. SYSTEME DE PENALITE**

L'addendum Q « Arbitrage direct des courses en flotte de voile radiocommandée » pourra éventuellement s'appliquer. Cela sera précisé dans les instructions de course.

**9. CLASSEMENT**

4 courses devront être validées pour valider la compétition.

**10. RADIO**

Les concurrents doivent s'assurer que leur matériel de radiocommande est conforme aux règles édictées par l'Administration.

**11. PRIX**

Des prix seront distribués comme suit : Coupe au vainqueur.

**12. DECISION DE COURIR**

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

**13. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter :

**SNO – 17 chemin de Port Breton  
44470 CARQUEFOU  
info@snonantes.com**

**FICHE D'INSCRIPTION**  
**Régate de classe M**  
**27 nov 2016 – Port Breton Carquefou**

*Bateau classe M*

N° de coque	
N° de voile:	
Fréquences (au moins 3)	

*Barreur*

Nom:	Prénom:
N° licence:	Date de naissance :
Adresse:	Club:
Code postal:	Ville:

**Règle fondamentale** des RCV 2013 2016: « En s'inscrivant à cette épreuve, chaque concurrent est seul responsable de décider s'il doit prendre le départ ou non, de rester en course. Il accepte en outre de se soumettre aux règles de course, à celle de l'Autorité Nationale dont relève cette course, aux règles de classe et de renoncer à tout autre recours que celui prévu par ces règles. Il dégage la responsabilité du club organisateur, quant aux accidents tant matériels que corporels qui pourraient survenir à lui même et à son bateau pendant les épreuves. »

**Droit à l'image** « en signant ci dessous, vous autorisez les organisateurs à utiliser tout média avec votre image pour toute utilisation »

Date:  
Signature du barreur

Pour les mineurs  
Signature du Représentant légal

**PRE INSCRIPTION obligatoire** (cf. lien suivant):

<https://goo.gl/forms/DlxGzckCJ4FMpaMs2>

**Les Pré inscrits confirmeront leur inscription le jour de la régata en signant leur fiche individuelle de préinscrit (comportant la clause de responsabilité des RCV et de cession des droits à l'image) et en réglant leur droit d'inscription.**

**Les NON PRE INSCRITS devront compléter entièrement la présente fiche, la remettre au secrétariat du Comité de course, avec leur règlement, le jour de la course.**

AC VRC – 25 oct 2016

**Sport Nautique de l'Ouest** – Port Breton – 44470 Carquefou

Tél : 02 40 50 81 51 – Courriel : [info@snonantes.com](mailto:info@snonantes.com)